

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande  
**Band:** 102 (1966)  
**Heft:** 43

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 01.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

43

396

Montreux, le 9 décembre 1966

Organe hebdomadaire  
de la Société pédagogique  
de la Suisse romande

# éducateur

et bulletin corporatif

*Cliché obligeamment prêté par la Ligue suisse pour la protection de la nature.*



## Etudes classiques scientifiques et commerciales

Maturité fédérale  
Ecoles polytechniques  
Baccalauréat français  
Technicums  
Diplôme de commerce  
Sténodactylographe  
Secrétaire-comptable  
Baccalauréat commercial

Classes préparatoires dès l'âge de 10 ans  
Cours spéciaux de langues

# Ecole Lémania

LAUSANNE CHEMIN DE MORNEX TÉL. (021) 23 05 12

## LOTERIE ROMANDE

17 décembre

50.000

150.000



A-3

Deux assurances  
de bonne compagnie



Mutuelle  
Vaudoise  
Accidents

Vaudoise  
Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents  
a passé des contrats de faveur  
avec la Société pédagogique  
vaudoise, l'Union du corps ensei-  
gnant secondaire genevois et  
l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

## Papeterie St-Laurent

*Charles Krieger*

Tél. 23 55 77

Rue Haldimand, 5 LAUSANNE

Satisfait au mieux :  
Instituteurs — Etudiants — Ecoliers

La bonne adresse  
pour vos meubles



Choix  
de 200 mobiliers  
du simple  
au luxe

1000 meubles divers



AU COMPTANT 5% DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités  
depuis 15 fr. par mois

## comité central

### Commission régionale téléscolaire Emission sur le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'UNESCO et élections au Conseil fédéral

1. L'élection du président de la Confédération, celle du vice-président du Conseil fédéral et celle du successeur de M. Paul Chaudet sont définitivement fixées au matin du **mercredi 14 décembre** ; elles seront diffusées en direct **dès 9 heures** et pourront donc être suivies par les classes ou écoles disposant d'un poste récepteur.

2. De ce fait, l'émission sur le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'UNESCO est renvoyée au **vendredi 16 décembre** ; elle sera diffusée aux heures habituelles : 08.30. 09.15, 10.15.

### Assemblée des délégués SPR

Une fois de plus, Yverdon a été le siège de l'assemblée des délégués SPR qui s'est tenue le samedi 3 décembre, à l'Hôtel de Ville.

Cette séance comportait quelques particularités : elle n'était, par exemple, pas dirigée par le président de la SPR, mais, en vertu des modifications aux statuts adoptées en juin, à Montreux, elle se déroulait sous la direction d'un bureau composé de MM. Cl. Zwiackner (Neuchâtel) qui a présidé avec autorité et précision, B. Privat, secrétaire, secondé en fin de séance par Domon (Jura) en remplacement d'A. Froidevaux.

L'ordre du jour était inhabituel puisqu'il comportait l'élection du futur Comité central de la SPR, confiée anciennement à l'assemblée tenue au Congrès, et l'approbation des comptes de la Caisse générale n'y figurant pas, puisque ceux-ci ne seront arrêtés qu'au 31 décembre et ne seront examinés qu'au début de l'année prochaine.

Une cinquantaine de délégués des sociétés affiliées étaient présents. Au nombre des invités, signalons MM. Overney, président de l'association de nos collègues fribourgeois, Cereghetti, de l'Association du corps enseignant protestant du Valais, A. Chabloz, membre d'honneur de la SPR, Clavel, de la Société vaudoise des maîtres secondaires, Morier-Genoud, administrateur de la Guilde de documentation, Althaus et M<sup>lle</sup> Gränicher, président et membre du comité SLV, G. Steiner, municipal d'Yverdon.

Les procès-verbaux des deux dernières assemblées sont adoptés sans observation.

**Action SLV-SPR d'aide aux enseignants africains.** — H. Cornamusaz, vice-président de la SPR, rapporte sur cette action en été 1966. Trois cours avaient été prévus : à Elisabethville (ce cours n'a pu avoir lieu), à Matadi et à Douala, ville principale du Cameroun. C'est à ce dernier cours qu'ont participé H. Cornamusaz et P. Henry. Il s'adressait aux enseignants privés du Cameroun qui représentent les deux tiers du nombre total des enseignants.

Les efforts des professeurs se sont concentrés sur l'enseignement du français, de l'arithmétique et de la géométrie, des sciences naturelles ; 85 stagiaires ont suivi les leçons qui étaient essentiellement tournées vers la pratique. (L'Association des maîtres privés compte 4500 membres, mais ses ressources sont extraordinairement limitées.) Les conditions de travail étaient bonnes puisque tout se passait dans les locaux d'un collège moderne, construit par l'aide technique suisse ; la chaleur était supportable, mais l'humidité de l'air, pénible.

L'aide promise par les Canadiens a été plutôt théorique tandis que l'Unesco qui devait apporter son concours s'en est désintéressée car elle n'apporte son aide qu'aux enseignants officiels.

Le cours était divisé en deux sections : enseignement élémentaire et enseignement moyen. Le matin, les stagiaires donnaient des leçons pendant deux heures puis deux heures étaient consacrées aux leçons du lendemain ; l'après-midi faisait place aux discussions, à la théorie, aux sports ; le cinéma éducatif occupait les soirées. Quant aux professeurs, ils avaient à corriger les 40 préparations de leur groupe pour le lendemain et à multiplier les meilleures.

Le niveau des stagiaires était très inégal, mais tous avaient un ardent désir de perfectionnement ; leurs progrès ont été extraordinairement rapides, tant il existait chez eux un remarquable potentiel d'intelligence et une volonté ferme d'apprendre et de bien faire. Tous les professeurs ont éprouvé beaucoup de satisfaction de leur travail.

Plusieurs questions sont posées à H. Cornamusaz ; elles lui ont permis de préciser certains aspects de cette action ; l'aide technique suisse à l'étranger construit des bâtiments scolaires ; la France envoie un bon nombre d'enseignants, mais ils travaillent uniquement dans les écoles officielles. Les besoins sont immenses et la proportion des gens atteints par la campagne d'éducation reste faible parce que l'expansion démographique est considérable.

Les écoles missionnaires (20 % protestantes, 80 % catholiques) sont à la charge des missions qui en supportent les frais. Le gouvernement paie une partie des traitements des enseignants et contrôle d'assez loin les programmes.

A la suite de l'exposé d'H. Cornamusaz, la motion suivante est votée à l'unanimité :

*A la suite des expériences faites en 1966 et consciente de l'importance de la tâche à accomplir, la SPR offre à la SLV de poursuivre sa collaboration à l'action d'aide aux enseignants africains.*

*L'assemblée des délégués invite la SPR à soutenir cette action par tous les moyens à disposition et, particulièrement, en souscrivant généreusement à la collecte qui sera ouverte dans l'« Educateur » afin de réunir une partie des moyens financiers nécessaires.*

**Comptes de l'« Educateur » pour 1965** (ils ont paru dans le N° 41, p. 731). — Ils aboutissent à un déficit de 1289 fr., ce qui réduit à environ 5000 fr. le fonds de réserve du journal.

A. Pulfer, trésorier, commente rapidement les différentes rubriques de ces comptes : augmentation de 8000 fr. sur les frais d'impression, recettes accrues sur la publicité, léger fléchissement dans le nombre des abonnés.

Ce rapport et celui des vérificateurs des comptes sont adoptés à l'unanimité.

**Création d'un secrétariat central SPR.** — Cet objet est à l'ordre du jour sur proposition de la SPN. R. Duckert justifie la demande neuchâteloise : les problèmes de l'enseignement, de locaux deviennent inter-cantonaux ; nos comités devraient être prêts à tout moment, à répondre à des demandes de renseignements et il importe que le corps enseignant ait une attitude



aussi cohérente que possible en face des autorités. Il s'agirait avant tout d'augmenter l'efficacité de la SPR.

La proposition de désigner une commission d'étude de ce problème est adoptée à l'unanimité.

**Cotisation extraordinaire de 5 fr. demandée par le Congrès de Montreux, en faveur de l'action pour l'école romande.** — Le Congrès ne pouvait qu'émettre un vœu, c'est à l'assemblée des délégués d'en discuter la possibilité. Demander à nos membres de payer d'un coup une telle cotisation est difficile et une longue discussion s'engage. Elle aboutit à l'adoption, à une majorité évidente, d'une augmentation d'un franc à la SPR qui créera un fonds de l'école romande.

**Ecole romande.** — Cl. Grandjean, président de la CIPER, montre que le projet de programme romand pour le français et le calcul, présenté dans le N° spécial de l'« Educateur », est l'aboutissement de trois ans de travail et d'efforts. Il reste encore à terminer l'étude des programmes de géographie, qui est déjà bien avancée, et ceux d'histoire et éventuellement d'autres branches ; on propose aussi d'examiner les solutions pour les élèves de langue étrangère afin qu'ils puissent être intégrés dans l'enseignement général. A. Veillon, président de la SPR, complète ces renseignements ; 500 exemplaires du N° spécial ont été adressés à tous les journaux de Suisse romande, aux principaux quotidiens de Suisse alémanique, ainsi qu'à la radio et à la télévision qui ont promis des émissions.

L'assemblée des délégués prend acte, par acclamations, du rapport de la CIPER.

**Budget de la Caisse générale pour 1967.** — Il est adopté à une grosse majorité et comprend l'augmentation de 1 fr. de la cotisation centrale.

**Budget de l'« Educateur » pour 1967.** — Il se présente avec un gros déficit, malgré une augmentation de 1 fr. du prix de l'abonnement. Pour faire disparaître le déficit prévu, la proposition de supprimer les quatre numéros des vacances est adoptée, et le budget approuvé à une grosse majorité.

**Elections statutaires.** — Pour la période de 1967 à 1970, la SPN devient la section directrice ; elle propose,

comme président, **J. John**, de La Chaux-de-Fonds, avec un bureau composé de **M<sup>me</sup> Girard**, **G. Bobillier** et **Cl. Grandjean**.

La SPV propose **M. Besençon** et **M<sup>me</sup> Lassueur** (H. Cornamusaz s'étant désisté). Pour la SPJ, **A. Perrot** et **A. Froidevaux**. Pour la SPJ, **M. Martin** et **M<sup>lle</sup> Bain**.

Les membres permanents seront : **J.-P. Rochat** (SPV), confirmé comme rédacteur de l'« Educateur », **R. Hutin** (SPG) est nommé rédacteur au « Bulletin », et **A. Rochat** (SPV), trésorier.

Toutes ces propositions sont adoptées sans discussion.

Une proposition d'E. Buxcel d'étudier l'établissement de certaines incompatibilités pour les nominations du CC est repoussée à une majorité évidente.

**Propositions diverses.** — A. Veillon, président SPR, signale que deux membres permanents quittent le CC : Willemin, après six ans de présidence et 20 ans comme rédacteur, et Pulfer après 4 ans de vice-présidence et 16 ans comme trésorier. Pour remercier ces deux collègues, il propose à l'assemblée de leur décerner le titre de membres d'honneur, ce qui est accepté par acclamation.

Willemin et Pulfer, un peu émus, remercient de cette distinction, tandis que J. John exprime sa reconnaissance aux délégués pour son élection.

Enfin, le président SPR donne lecture d'une lettre exposant la triste situation dans laquelle se trouvent les élèves de l'Ecole suisse de Florence, à la suite des inondations. Le bureau propose d'allouer une somme de 1000 fr. en faveur du Noël des enfants. Cette somme sera prélevée sur le fonds de secours. L'assemblée approuve cette proposition.

H. Cornamusaz tient à témoigner à A. Veillon l'admiration, la reconnaissance et l'amitié de toute la SPR pour l'œuvre qu'il a accomplie avec dynamisme à la tête de la société. Applaudissements unanimes.

Une brève réception des délégués et des invités par M. G. Steiner, municipal, qui eut des mots aimables pour le corps enseignant romand.

Merci à la Municipalité et merci aussi à notre collègue J. Jaccard qui organise toujours impeccablement nos assises à Yverdon.

Un repas en commun termina la soirée. G. W.

## vaud

Secrétariat central SPV : Allinges 2, 1006 Lausanne. Tél. ☎ (021) 27 65 59. Toute correspondance concernant le « Bulletin vaudois » doit être adressée pour le jeudi soir (huit jours avant parution) au bulletinier : J.-F. Ruffetta, Praz-Sort 4, 1030 Bussigny.

## Avant le XI<sup>e</sup> Congrès

*Collègues vaudois, une date à retenir c'est celle du samedi 28 janvier 1967 pour notre Congrès annuel. Vous pourrez lire dès ce numéro les rapports de nos différentes commissions.*

*Notre collègue, Maurice Besençon, vous présente ci-dessous le conférencier qui sera notre invité lors de la partie culturelle se déroulant l'après-midi.*

jfr.

**Collègues vaudois :** A l'occasion de notre

**Congrès du 28 janvier 1967**

nous aurons le très grand privilège d'entendre une conférence de Monsieur

### Pierre-Henri SIMON

Agrégé de l'Ecole normale supérieure, Pierre-Henri Simon est tour professeur, journaliste et écrivain ; il a enseigné de 1949 à 1963 à l'Université de Fribourg ; il tient régulièrement la chronique littéraire du journal « Le Monde » ; il est l'auteur de nombreux romans parmi lesquels nous citerons les derniers pa-

rus : « Histoire d'un bonheur », « Figures à Cordouan », « Le Somnambule ».

Pierre-Henri Simon vient d'être élu à l'Académie française au fauteuil de Daniel Rops.

Notre conférencier est un homme d'action. Il fut le défenseur de la République lors de la montée des dictatures avant 1939 ; prisonnier de guerre, il a achevé sa captivité au « camp de redressement » de Lübeck ; en pleine guerre d'Algérie, il a dénoncé la torture, citant des faits, établissant un parallèle entre les événements du nord de l'Afrique et l'action des hitlériens à Oradour. Quant à Pierre-Henri Simon écrivain, nul n'a su mieux que lui analyser sa vocation :

« A ce point géométrique où j'essaie de me tenir entre un humanisme libéral, une morale de la sympathie ouverte à la charité, et une soumission sincère à l'ordre catholique dans son idée essentielle et ses formes purifiées, il me semble qu'une attitude positive se définit qui n'élimine pas la confiance en soi mais l'orgueil, pas les sources de l'affectivité mais l'anarchie des instincts, pas le sentiment du mystère mais le délire de l'irrationnel ; une culture où l'inquiétude ne tourne pas au désespoir, où la lucidité critique n'aboutit pas à confondre les valeurs, à nier les structures de la conscience, à détruire les distinctions fondamentales. Je n'ai pas vécu ni pensé sans voir, moi aussi, s'éliminer bien des certitudes ; mais une s'est, au contraire, confirmée, c'est qu'il n'est pas indifférent d'être bon ou d'être méchant, d'œuvrer pour la justice ou la violence, pour l'harmonie ou l'anarchie, pour la vie ou la mort, et cela reste vrai aussi bien dans les actes de l'existence sociale et civique que dans l'adhésion aux idées ou le choix des mots, si l'on a fonction de parler ou vocation d'écrire. »

Nul doute donc, que vous vous rendrez nombreux à l'aula du collège de Béthusy, samedi après-midi 28 janvier, pour entendre Pierre-Henri Simon nous parler *Du mythe du progrès au sentiment du tragique : réflexions sur la conscience du XX<sup>e</sup> siècle.*

M. Besençon.

## Nouveau livre d'arithmétique-comptabilité-géométrie

### Remerciements

Les classes de fin d'études du canton de Vaud viennent d'être dotées du nouveau manuel d'arithmétique - comptabilité - géométrie. A cette occasion, l'auteur tient à exprimer par le canal de l'« Educateur » ses sentiments de vive gratitude envers tous les collègues qui ont collaboré à la mise au point de cet ouvrage. Citons en particulier : M<sup>lle</sup> et MM. les membres de la Commission de lecture, présidée par M. E. Cavin, chef du service de l'enseignement primaire, soit M<sup>lle</sup> Cl. Chavannes, institutrice, MM. les inspecteurs B. Beauverd, H. Besson et H. Rochat, M. A. Guidoux, maître d'application à l'Ecole normale de Lausanne, MM. H. Cornamusaz, R. Musy, instituteurs et M. A. Rochat, secrétaire général de la SPV.

Leurs nombreuses suggestions et remarques ont permis à l'auteur de dégager avec netteté les lignes de force de l'enseignement des mathématiques en classes de fin de scolarité primaire et d'orienter son travail dans une perspective résolument romande. Cette optique nouvelle a entraîné plusieurs modifications au plan d'études en vigueur, modifications parfois importantes que le Département de l'instruction publique et des cultes du canton de Vaud a bien voulu faire siennes.

— M. A. Guignard, professeur de comptabilité, et M. L. Jaccard, professeur de mathématiques à l'Ecole normale de Lausanne qui, l'un ou l'autre, par leur apport de grande valeur, ont enrichi le nouveau manuel.

— M. B. Beauverd, inspecteur scolaire, et M. R. Musy, instituteur, qui ont relu les épreuves, soit de la partie géométrie, soit de la partie arithmétique-comptabilité, et dont les indications ont été précieuses

— Tous les collègues enfin, et ils sont plusieurs dizaines, qui ont expérimenté certains chapitres-clés dans leur classe et dont les remarques ont fait l'objet de recoupements minutieux. Ces collègues pourront constater l'ampleur des ajustements qui ont suivi cette expérimentation, étendue dans le temps également, puisque certains d'entre eux ont enseigné selon le manuscrit initial deux, voire trois années consécutives.

A toute cette grande « équipe », merci.

Notre reconnaissance va également :

— au Département de l'instruction publique et des cultes qui a grandement facilité la réalisation technique de cet ouvrage en mettant à disposition les moyens financiers nécessaires ;

— à M. D. Perret, directeur des éditions Spes qui, entouré de M<sup>me</sup> et M. A. Eiselé, M<sup>me</sup> D. Perret et M. J. Hügli, a déterminé papier, caractère, mise en pages, couleurs, avec un respect du travail de l'auteur que nous tenons à relever ;

— aux graphistes qui ont réalisé les dessins géométriques et d'animation, en particulier à M. J. Perrenoud, créateur de la couverture et des bandeaux placés en tête des chapitres importants ;

— à l'Imprimerie Vaudoise et aux établissements de reliure Mayer et Soutter, à Lausanne et Renens, pour leur travail de qualité.

C'est dans ces sentiments que paraît un livre que l'auteur a voulu direct, efficace et vivant. Puisse-t-il avoir réussi.

Henri Porchet,  
maître de classe supérieure, Perroy.

## Avec les maîtres des classes supérieures

L'assemblée d'automne de l'Association vaudoise des maîtres des classes supérieures a eu lieu à Mézières le 5 novembre dernier sous la présidence de M. D. Vuille (Vevey).

Les débats ont porté sur la réorganisation de la bibliothèque, l'enseignement de la comptabilité et le rapport de la commission mixte (maîtres secondaires - maîtres des classes supérieures) concernant la réforme de structure de l'Ecole vaudoise.

La partie culturelle de cette réunion a été consacrée à une conférence de M. E. Basset, professeur au Gymnase de la Cité, sur l'introduction des mathématiques modernes dans les différents types d'enseignement de la Suisse romande.

Le nouveau comité s'est constitué comme suit :

Président : C. Charles (Pully).

Vice-président : P.-F. Tréhan (Bière).

Caissier : R. Rosset (Yvonand)

Secrétaire aux convocations : J. Porchet (Mézières).

Secrétaire aux procès-verbaux : R. Vurlod (Villeneuve).

**Guilde de travail pédagogique Freinet  
Cours sur le texte libre**

Les collègues ayant déjà pratiqué le texte libre sont invités à venir confronter leurs expériences en un séminaire qui se tiendra au local habituel, rue Curtat 18, dès le jeudi 19 janvier 1967, à 17 heures.

Des précisions ultérieures seront données aux participants.



**BULLETIN D'INSCRIPTION**

à retourner à M. M. Yersin, ch. du Levant 63,  
1000 Lausanne, jusqu'au 15 décembre.

Le soussigné désire participer au Séminaire sur le texte libre en y apportant ses expériences, ses documents : journaux, feuilles simples manuscrites, bandes magnétiques, etc.

Nom \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Numéro tél. \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_



**Cours sur le texte libre  
Pour collègues ne connaissant pas l'emploi  
de cette technique**

Les collègues désireux de se renseigner sur l'emploi de cette technique et son introduction dans le programme de français au cours de la prochaine année scolaire sont invités à s'inscrire auprès de J. Ribolzi, avenue Druey 13, 1000 Lausanne.

Des précisions seront données ultérieurement quant à la date et au lieu du cours.

Délai d'inscription jusqu'au 20 décembre.



**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Cours texte libre pour débutants

Prénom \_\_\_\_\_

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Numéro tél. \_\_\_\_\_

Genre de classe dirigée actuellement \_\_\_\_\_

Signature \_\_\_\_\_



# Rapports pour le Congrès

**Rapport de la  
Commission Croix-Rouge de la Jeunesse**

La commission se compose de Mlles S. Meylan, J. Monod et F. Chapuis, de MM. L. Germond, P. Lugrin, J. Petitpierre et du soussigné. Nous sommes heureux de voir rester parmi nous notre ancien président, M. Louis Germond, qui continue à nous faire bénéficier de son expérience et à conseiller judicieusement son successeur. Encore un grand merci à notre collègue de son appui.

1215 classes sont membres de la CRJ, dont 384 cotisantes ; elles ont au moins une activité annuelle, manifestant ainsi leur appartenance à la CRJ.

**Secourisme.** — 21 classes dans 11 communes en ont bénéficié. Cependant, malgré toute leur bonne volonté, les moniteurs samaritains qui donnent ces cours ne sont pas assez nombreux pour satisfaire toutes les demandes. C'est pourquoi, d'entente avec la direction des écoles de Lausanne, un cours-pilote à l'intention des maîtresses ménagères s'est donné cet automne, à la suite duquel neuf de nos collègues pourront désormais donner le cours de jeunes secouristes à leurs élèves. Avant de mettre sur pied d'autres cours semblables, la commission enverra prochainement un questionnaire aux sections SPV pour leur demander leur avis sur divers points.

**Sauvetage nautique.** — Ces cours, sous la direction de Jean-Pierre Zollinger, ont eu lieu à Lausanne, Yverdon, Moudon, Aigle et La Sarraz. 80 élèves sur 126 participants ont obtenu leur certificat de jeune sauveur.

**Echanges.** — Echanges avec Stuttgart et la région :

21 élèves. Merci aux convoyeurs de ces échanges qui sont M. et Mme Germond, MM. Givel, Ruffetta, Homberger et Cardis. D'année en année, nous rencontrons plus de difficultés à trouver des partenaires allemands. Ceux-ci sont attirés davantage vers la France, en raison d'une entente intergouvernementale. Comme l'an dernier, 20 orphelins vaudois ont été invités au camp de Weil im Schönbuch ; un car loué par la Croix-Rouge allemande est venu les chercher à Lausanne et les y a ramenés à titre gracieux ; nous sommes reconnaissants à la CRA de ce geste.

**Echanges d'albums.** — Le secrétariat vaudois a remis aux collègues 34 albums de timbres et 98 albums de vues, croquis, dessins.

**Vestiaire.** — Reçu des classes du canton et de Lausanne 45 colis et 1650 carrés (15 × 15 cm) pour couvertures distribuées pour les secours de la Croix-Rouge suisse. Nous avons vêtu, le premier mercredi de chaque mois, 74 enfants de 6 à 16 ans.

Merci aux donateurs.

**Car de l'amitié.** — Organisé 21 excursions : enfants de l'hôpital orthopédique, IMC, Eben-Hézer, vieillards handicapés et isolés. Chaque fois, des classes vaudoises les ont reçus : collation ou productions. Merci à nos collègues si dévoués. En outre, de nombreuses classes ont souscrit à un parrainage pour la construction d'un second autocar spécial : c'est en bonne voie.

**Vente de mimosa.** — La vente a eu lieu le 19 février et a produit la somme de Fr. 80 264.70. 141 classes y ont participé. Dans quelques villes elle est organisée par la Croix-Rouge suisse ou les Samaritains. Une centaine d'enfants ont pu bénéficier d'un séjour à la mer ou à

(Suite à la page 775)

la montagne, dans des colonies de la Croix-Rouge, du MJSR et de la LVT. Des classes entières ont pu bénéficier de quelques jours en montagne, faire du sport, pour retrouver joie et santé. A ce propos, nous rappelons aux collègues que s'ils ont besoin de fonds pour venir en aide à un élève, sous quelque forme que ce soit, ils peuvent s'adresser au soussigné.

La commission a tenu cinq séances plénières et une séance « en petit comité ». Elle s'est surtout préoccupée de secourisme. Nous sommes reconnaissants au Comité central de suivre nos travaux en y déléguant un de ses membres. En outre, le CC a bien voulu nous recevoir pour donner à la commission les lignes directrices concernant la campagne d'instruction du secourisme. Il y a aussi été question de l'Ecole normale, dont les cours de secourisme à nos futurs collègues ne sont pas encore organisés à notre satisfaction.

Le président de la commission CRJ/SPV est membre du comité vaudois CRJ, présidé par notre collègue Roland Joost. Une collaboration étroite nous unit aux délégués de la SVMS, de l'AVMG, des écoles professionnelles, de l'ACVS, du Département IP et de la direction des écoles de Lausanne. Nous avons participé à la séance ordinaire de printemps et avons été convoqués à cinq séances de travail.

Le 6 octobre, trois membres de la commission ont participé à une séance extraordinaire du comité vaudois, en présence de deux délégués de la Haute-Volta, MM. Nyamweogo et Savadogo, et de M. Marcel Jenni, secrétaire romand. Cette assemblée a voté une résolution concernant une future aide scolaire à la Haute-Volta.

Du 10 au 12 octobre, le président de la commission a eu le privilège de participer au cours CRJ de Heiden, organisé par la section saint-galloise. Le thème général était l'éducation de la santé. Conférences, leçons en présence d'élèves, discussions, travail par groupes ont permis aux participants de moissonner une quantité d'idées. A noter aussi que l'ambiance y fut des plus sympathiques.

Nous ne saurions terminer ce rapport sans adresser nos plus vifs remerciements à nos membres de la SPV pour leur dévouement dans le cadre de la CRJ. L'éducation de l'entraide, grâce à eux, accomplit chaque jour des progrès réjouissants.

Pour la commission :  
*René Mégevand.*

## **Rapport du délégué de la SPV à la Commission cantonale du cinéma éducatif - 1966**

### **Composition de la commission**

Président : Rostan François, inspecteur, Lausanne ;  
membres : Mottaz Jean, secrétaire général, Mamin René, inspecteur, Guidoux André, maître d'application, Jaccottet Georges, directeur des écoles, Golay Jean-Pierre, professeur EN, Seylaz Jean-Luc, professeur, Genton Robert, maître supérieur Chermex-sur-Montreux, Bovey Henri, chef des fournitures scolaires, Pécoud René, instituteur, Fontaines-sur-Grandson.

### **Activité de la Centrale scolaire de Berne.**

Le développement et la modernisation de la Centrale de Berne s'est poursuivi de façon réjouissante, ce qui se traduit par une forte augmentation des locations dans la plupart des cantons. Le système du contrat forfaitaire introduit en 1962 tend à se généraliser. Rappelons que pour ses 180 communes abonnées, le

canton de Vaud a conclu un contrat forfait total dès le 1<sup>er</sup> janvier 1965. Le canton de Genève, puis Soleure ont fait de même. Genève a vu de ce fait en une année le nombre de bobines unités passer de 1526 à 5302. Fribourg et Valais étudient également un tel projet.

Chaque année, la Centrale enrichit sa collection de nouveaux films d'enseignement ou documentaires d'excellente qualité. Celle-ci comprend actuellement 320 muets et 651 sujets sonores. En 1965 elle a loué au total 40 808 bobines contre 31 747 en 1964, soit une augmentation de 28,5%. Les chiffres de cette année ne sont pas encore connus, mais à première vue la progression est constante. Sur les 54 nouveaux films, 41 proviennent de l'étranger et 13 seulement de Suisse. Nous avons déjà énoncé les raisons de cette carence, nous n'y reviendrons pas. La Centrale espère bientôt réaliser au moins un film par an destiné à l'enseignement de la géographie, de l'histoire ou de l'instruction civique. Mais hélas, les moyens financiers sont restreints. Espérons qu'à l'avenir une collaboration avec la télévision sera en mesure d'aider à la production de bandes documentaires intéressantes. En effet, le Conseil international du film d'enseignement a décidé d'étendre le champ de son activité à l'ensemble des moyens audiovisuels. Il a également l'intention de créer des contacts avec d'autres organisations qui s'occupent de télévision scolaire, ceci afin de cordonner l'activité sur le plan international. A ce propos, signalons les fruits de l'accord international de libre-échange, qui a permis d'acquérir 21 nouveaux films étrangers à des conditions très favorables. La commission intercantonale de visionnement où nous sommes représentés par 3 ou 4 membres se réunit deux fois par an pour opérer un tri sérieux parmi de nombreuses productions de qualité souvent très inégale.

### **Comment utiliser le film à l'école ?**

A la suite de plusieurs demandes de renseignement de jeunes collègues, nous rappelons à leur intention les modalités d'adhésion à la Centrale du film scolaire et les avantages du système actuel de location. Une condition unique : disposer d'un appareil de cinéma, sonore si possible, et on s'inscrit à la Centrale de Berne, Erlachstrasse 21, comme nouvel abonné du canton de Vaud. Aucune finance d'entrée n'est perçue : celle-ci vous envoie les catalogues de films et un jeu de fiches explicatives. Dès ce moment, vous pouvez commander par carte ou par téléphone le ou les films désirés (dix ou quinze jours à l'avance). Ceux-ci vous parviennent avec une bobine vide. Vous retournez tout de suite les films non-rebobinés, ceci pour le contrôle par des machines ultramodernes. Vous n'avez que les frais de port de retour à payer. La fiche de location est envoyée directement par la Centrale au DIP, qui adresse à la fin de l'année le décompte des bobines-unités louées à la Commune, comme les fournitures scolaires. Les formalités sont ainsi réduites au strict minimum.

Il est superflu, je pense, de rappeler les avantages du cinéma scolaire : projection d'un film au moment voulu par le programme, intégré dans la leçon, possibilité de répéter la projection, de la faire commenter par ses élèves et surtout, le visionnement préalable par le maître, qui sera en mesure de tirer le parti maximum par des applications éventuelles en rédaction, vocabulaire, dessin, etc.

### **Initiation de la jeunesse au cinéma**

La commission s'est préoccupée de ce problème très actuel. Elle a continué ses efforts de 1965 par l'organisation en 1966 de cours de culture cinématographique à



l'usage du corps enseignant secondaire et primaire. A la suite d'interventions de plusieurs directeurs d'école, il n'a pas été possible de revenir à la formule du vendredi et samedi comme l'an passé, afin de ne pas perturber par trop l'enseignement dans les centres. C'était la meilleure preuve du vif intérêt du corps enseignant. En effet plus de 400 collègues secondaires et primaires ont participé à ces cours fort bien organisés aux collèges de Béthusy et de l'Elysée à Lausanne, durant trois mercredis, les 4, 11 et 25 mai. Tenant compte des vœux de nombreux collègues et afin d'obtenir un meilleur rendement, les organisateurs avaient prévu une répartition des participants en deux groupes A et B, le premier comprenant une étude essentiellement consacrée aux films prévus au programme à l'aide de séquences et de clichés, et le deuxième bénéficiant d'une présentation plus large, étendue à la connaissance d'autres œuvres du même auteur ou de différentes écoles. De plus, des groupes de discussion étaient formés pour un échange de vue fructueux et nécessaire après la projection. Les films choisis, de genres très divers, étaient : « Viridiana » de Bunuel, « Le Mécano de la Générale » de Keaton, « Le 7<sup>e</sup> Sceau » de Bergman, « L'Aventura » d'Antonioni, « Le 41<sup>e</sup> » de Tchoukhraï, « La Mère » de Poudovkine, et « Boudou sauvé des Eaux » de Renoir.

Présentèrent les films : MM. J.-P. Golay, C.-H. Pavillard, J.-L. Cornuz, C. Monod, J.-P. Pellegrini, tous professeurs, P.-H. Glardon, directeur de l'Office du cinéma de l'EERV, J.-P. Seylaz et F. Buache, directeur de la Cinémathèque suisse, R. Gerbex, directeur du collège de Nyon. Qu'ils soient tous vivement remerciés pour leur précieuse collaboration.

Cette nouvelle formule se révéla très heureuse : les cours échelonnés sur un mois permettaient une meilleure assimilation, et la formation de groupes restreints un travail plus en profondeur. Toutefois, le rendement de ces derniers pourrait être amélioré par des directives plus précises données aux « debaters » chargés de diriger la discussion, afin que l'on ne s'égaré point dans des discussions ou controverses fort éloignées du contenu du film.

Le difficile recrutement des « debaters » prouva bien que le principal problème à résoudre est la formation de cadres ; le second est la création d'un matériel cinématographique et de documentation nécessaire pour l'enseignement de la filmologie. Le premier se résoudra peu à peu puisque des cours semblables sont organisés dans les Ecoles normales. Les jeunes maîtres seront familiarisés avec l'emploi des moyens audio-visuels et du cinéma en particulier. A ce propos, rappelons que plusieurs membres de la commission ont coopéré en

février à un cours de ce genre à l'Ecole normale de Lausanne.

Le second problème est en train de se réaliser avec l'aide de la Centrale de Berne qui est la mieux outillée pour créer ce matériel. Les présidents des commissions cantonales du film scolaire se sont réunis pour étudier une meilleure coordination des efforts sur le plan fédéral dans le but d'éviter un gaspillage financier. De nombreux courts-métrages classiques et des films d'enseignement sur les problèmes et les techniques du cinéma et de la télévision enrichissent la collection. Et surtout la Centrale s'est donnée un objectif précis : mettre à la disposition des classes six grands films à scénario, six classiques de genres différents, accompagnés chacun d'un film de séquences, d'une série de diapositives et d'une abondante documentation. Le premier de la série « Le voleur de bicyclette » de De Sica est déjà disponible, et le second, « Le cuirassé Potemkine » est en préparation.

Ce programme est élaboré avec soin et compétence par une commission de spécialistes de tous les cantons avec la collaboration de M. F. Buache. La réalisation de cette nouvelle tâche est également freinée par des problèmes financiers ; ne faut-il pas 10 000 à 12 000 frs par sujet. Espérons peut-être une aide fédérale, qui permettrait de réaliser ces objectifs dans le plus bref délai.

#### Participation au congrès SPR

Notre commission a également coopéré à l'exposition organisée à l'occasion du congrès de Montreux. Des projections de films d'enseignement y furent organisées de même qu'en primeur les séquences et les clichés du film « Le voleur de bicyclette » de De Sica. Relevons le geste aimable de la Centrale du film scolaire de Berne qui mit tout ce matériel gratuitement à notre disposition.

#### Situation actuelle dans notre canton

Et maintenant qu'en est-il dans notre canton au sujet de la création d'un office permanent de coordination des efforts pour l'initiation au cinéma, déchargeant la commission d'une tâche qu'elle ne peut plus assumer complètement ? Nous pouvons vous assurer que le « feu vert » donné par le Grand Conseil a été suivi. Seules, des mutations au DIP ont ralenti l'influx de l'« onde verte ». Cette réalisation est sur le point d'être officiellement confirmée. Nous ne pouvons devancer le bulletin officiel. Nous serons probablement en mesure de vous donner toutes précisions à la séance des délégués.

R. Pécoud

Fontaines-sur-Grandson.

# L'EGYPTE

du 20 (24) mars au 3 (7) avril et du 4 au 18 septembre 1967

VOYAGES CULTURELS ACCOMPAGNÉS, POUR ÉTUDIANTS ET ENSEIGNANTS

**Programme :** Genève - Le Caire - Assouan et retour par avion. Visites et excursions archéologiques : Le Caire - Saqqara - Memphis - Guizeh - Louxor - Thèbes - Karnak - Assouan - le Haut-Barrage - Kalabcha - Kom-Ombo - Edfou.

**TOUT COMPRIS** (passages aériens, excursions, pension complète) :

Fr. 1245.—

Nombre limité de participants

Programme détaillé sur demande

VOYAGES *Pour l'art*

Valmont 20, 1010 Lausanne, tél. (021) 32 23 27



## genève

### Comment alimenter la chronique genevoise du Bulletin ?

Pour que le lecteur de l'« Educateur » trouve de quoi satisfaire sa faim de nouvelles chaque semaine, il ne doit pas compter seulement sur la bonne volonté du correspondant, qui n'a pas toujours quelque chose à dire, mais il serait le bienvenu de prendre de temps à autre la plume sur un sujet de son choix. Prenez l'exemple de notre collègue Rudin le « sans grade », dont la série de papiers spirituels et pétris de bon sens ont fait la joie des amateurs de notre « Tribune libre » durant quelques mois. Nous n'aurons peut-être pas toujours la possibilité de dire ce que nous pensons, sans être inquiétés, dans notre propre journal. Profitez-en !

### Centre d'information SPG

**Solutions du manuel d'arithmétique de 6e.** — Deux de nos collègues, Albert Spring et Georges Grand, ont préparé ce travail en vue de faciliter la tâche des maîtres et, éventuellement, de permettre à leurs élèves la pratique de l'autocorrection.

La série pour le maître sera vendue 6 fr. Pour déterminer le prix d'une série destinée aux élèves, il faut

connaître le nombre approximatif d'exemplaires qui seront commandés. C'est pourquoi nous avons envoyé dernièrement aux responsables d'écoles une circulaire à l'usage des titulaires des classes de 6e. Ces exercices, à l'aide du talon détachable, pourront indiquer le nombre de séries qu'ils comptent nous commander **pour leurs élèves**. Les réponses doivent nous parvenir avant le 9 janvier 1967. Passé ce délai, nous ne pourrions garantir l'envoi des séries non réservées.

**Centre d'intérêt « Les Esquimaux ».** — A l'approche des frimas, nous vous rappelons que le groupe de travail de l'école enfantine a composé pour les petits (2e enfantine à 3e primaire), l'an passé, un travail digne des précédents : Les INDIENS et les NOIRS, dont le succès a été éclatant. Il reste un certain nombre d'exemplaires d'ESQUIMAUX, dont les 35 pages A4 comprennent de la documentation, des exercices de lecture (association, présentation de UN et UNE), des jeux sensoriels mimés, des dessins et sujets de travaux manuels, sans compter les poésies, le chant et une histoire à raconter, de même qu'une bibliographie.

Les commandes — au prix soldé de 3 fr. 50 au lieu de 4 fr. 50 l'exemplaire — peuvent être passées à l'aide du CCP 12 - 15 155 : ... ESQ. au dos du coupon, s.v.p.

E. F.

## neuchâtel

### Commission pédagogique

Dans sa séance du 1er décembre, le Comité central a procédé à la nomination des membres de la commission pédagogique.

Présidée par le collègue P.-A. Pélichet, des Brenets, elle a pour membres : Mlle M.-L. Lambelet, de Peseux, MM. G. Bouquet, d'Auvernier, M.-A. Grandjean, de Boudry, E. Hasler, du Locle, R. Gindrat, de La Chaux-de-Fonds et M. Girard, de Neuchâtel. Comme nous le disions dans le précédent numéro, cette commission recevra des consignes précises du Comité central. Sa première tâche consistera à établir la coordination entre les programmes romands et l'école préprofessionnelle. Il est bien entendu que les collègues qui représentent le corps enseignant primaire dans l'une ou l'autre des commissions de la réforme seront appelés à collaborer aux travaux de la CP lorsque certains sujets en rapport direct avec les travaux des commissions officielles viendront en discussion.

### Règlement d'application

Le Département de l'instruction publique avait convié, mercredi 30 novembre, les représentants des associations du personnel enseignant à une séance d'information et de discussion sur le projet de règlement d'application de la loi sur les traitements. La séance, présidée par M. Gaston Clottu, chef du Département permit un large échange de vue au cours duquel, chacun put exprimer ses vœux.

La SPN était représentée à cette séance par cinq membres du CC. Ce fut pour eux l'occasion de rappeler que la revalorisation morale de la profession comportait d'abord l'amélioration des conditions de travail. Nos représentants ont en particulier défendu la thèse

de l'égalisation de la durée des leçons dans tout l'enseignement, ainsi que l'aménagement du nombre de leçons hebdomadaire. La diversité des suggestions ne permit pas d'approfondir chaque cas. C'est pourquoi, une nouvelle entrevue à laquelle prendront part les représentants de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire aura lieu le 17 décembre.

Nous remercions, au nom de la SPN, M. Clottu d'avoir provoqué cette rencontre, et de permettre ainsi un dialogue qui ne peut être que profitable à l'école.

Si nous ne partageons pas toujours les points de vue du Département, il n'en reste pas moins que nous sommes conscients de la marge qui existe entre le souhaitable et le possible. La prochaine entrevue, groupant un nombre de représentants plus restreint nous permettra de mieux préciser notre position.

Nous reviendrons plus en détail sur certains articles de ce projet après le 17 décembre.

G. B.

### Rectification

Une erreur d'interprétation a fait dire au chroniqueur, dans l'article du No 41 exactement le contraire de la pensée du Comité central.

A la page 736, 2e colonne, 2e paragraphe, concernant le brevet obtenu à la sortie de l'Ecole normale, le Comité central aimerait voir, toujours dans l'optique du brevet unique, que celui-ci habilite le futur diplômé à enseigner dans le degré primaire (1re à 5e année). La possibilité d'une spécialisation préprofessionnelle, en cours d'emploi, restant ouverte à tous ceux que cela intéresse.

Cela impliquerait le passage obligé par le degré primaire, pour les raisons mentionnées dans l'article en question.

G. B.

# INSTITUTEURS(-TRICES) PROFESSEURS DEMANDÉS

**MONTREAL**  **CANADA**

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN DES ÉCOLES PROTESTANTES DE MONTRÉAL s'intéresse au recrutement d'instituteurs, institutrices et professeurs pour la prochaine rentrée scolaire de SEPTEMBRE 1967.

Les candidats, qui auront à enseigner le français à des élèves de langue anglaise, doivent remplir les conditions suivantes:

- 1) Posséder une connaissance pratique de l'anglais
- 2) Être âgé de 25 à 40 ans
- 3) Avoir une formation pédagogique
- 4) Avoir au moins 3 ans d'expérience dans l'enseignement

**Des traitements annuels des diplômés de l'université sont basés sur une échelle dont le minimum est de \$4900 et le maximum de \$10,000.**

Des délégués du "Protestant School Board" de Montréal se rendront en Europe en février/mars 1967 pour interviewer les candidats.

Ceux et celles qui désireraient de plus amples renseignements au sujet des traitements et des conditions d'engagement afin de soumettre leur candidature sont priés d'écrire immédiatement:

PAR AVION au:

Surintendant du Service du Personnel,  
Protestant School Board  
of Greater Montreal,  
6000 avenue Fielding,  
Montréal 29, Québec, CANADA.



Ecole Chantemerle, Blonay-sur-Vevey cherche  
**UNE INSTITUTRICE** (classe enfantine) et  
**UNE ÉDUCATRICE** (enfants de 4 à 12 ans)  
Nourries, logées. M. Wegmüller, tél. (021) 53 11 93

## Cinéma

Occasions uniques: SIEMENS, KODAK, MICRON XXV ou BELL & HOWELL, projecteurs 16 mm sonores de démonstrations, cédés avantageusement avec garantie. Téléphone (032) 2 84 67 ou écrire au Bureau du Journal.

Magasin et bureau Beau-Séjour

**POMPES OFFICIELLES**  
FUNÈBRES DE LA VILLE DE LAUSANNE  
**8, Beau-Séjour**

Tél. permanent 22 42 54 Transports Suisse et étranger

Concessionnaire de la Société Vaudoise de Crémation

## VACANCES BLANCHES A MORGINS (VS)

Pour instituts - collèges privés - groupements sportifs, hôtel à louer pour janvier et février 1967. Convient pour groupes de jeunes de 10 à 45 personnes. A disposition cuisine, 18 chambres avec eau chaude. Situation à proximité des remontées mécaniques.

S'adresser à M. Bernard Donnet, téléphone (025) 4 31 73

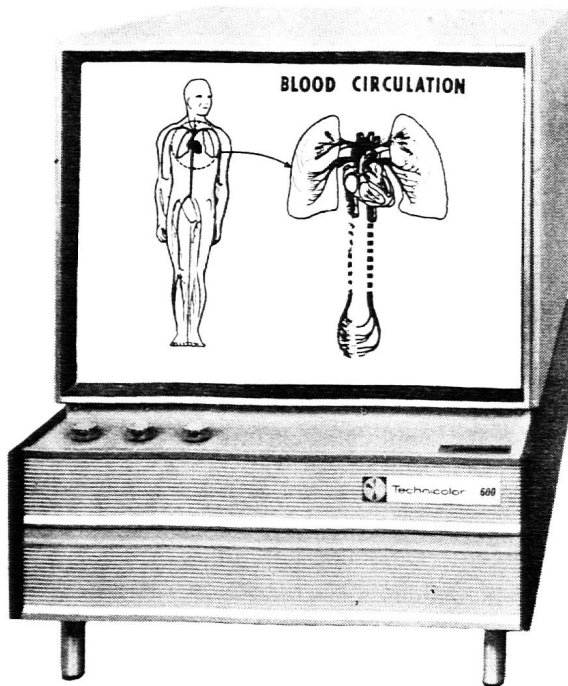
## LA MAISON SPÉCIALISÉE TOUTE L'ANNÉE AU SERVICE DU SPORT

**Schaefer**  
SPORTS  
LAUSANNE

**Erratum:** Le malencontreux oubli d'une ligne a rendu incompréhensible un passage de l'article de F. Aerny paru dans le dernier numéro: **Mathématique moderne et école primaire.**

Page 752, 2<sup>e</sup> alinéa, il faut lire: ... d'un lac, par C l'ensemble des chefs-lieux des cantons suisses et par F l'ensemble des villes...

# Projection en salle claire grâce au projecteur ciné Techni- color 8 mm



Pas de manipulations ni de reboinage. Les films de courte durée sont inclus dans des cassettes sans fin.

Grand choix de films dans tous les domaines. Demandez nos listes de films.

Nos conseillers techniques sont à votre disposition pour vous présenter les appareils Porta-Scribe et Vu-Graph, les épiscopos Vu-Lyte, projecteurs à cassettes Technicolor, écrans de projection Da-Lite et Transpar.

## Perrot S.A. Bienne

Département Audio-Visuel, rue Neuve 5  
Tél. (032) 2 76 22

**BON** à envoyer à Perrot S. A., case postale, 2501 Bienne

Je désire :

- une documentation sur les appareils Audio-Visuel
- une démonstration des appareils Audio-Visuel, sans engagement et sur rendez-vous.

Adresse :

### LE DÉPARTEMENT SOCIAL ROMAND

des  
Unions chrétiennes  
de Jeunes gens  
et des Sociétés  
de la Croix-Bleue  
recommande  
ses restaurants à



#### LAUSANNE

Restaurant LE CARILLON, Terreaux 22  
Restaurant de St-Laurent, rue St-Laurent 4

**LE LOCLE** Restaurant Bon Accueil, rue Calame 13  
Restaurant Tour Mireval, Côtes 22a

#### GENÈVE

Restaurant LE CARILLON, route des Acacias 17  
Restaurant des Falaises, Quai du Rhône 47  
Hôtel-Restaurants de l'Ancre, r. de Lausanne 34

**MONTREUX** Restaurant « Le Griffon »  
Avenue des Planches 22

#### NEUCHÂTEL

Restaurant Neuchâtelois, Faubourg du Lac 17

**COLOMBIER** Restaurant DSR, rue de la Gare 1

**MORGES** Restaurant « Au Sablon », rue Centrale 23

#### MARTIGNY

Restaurant LE CARILLON, rue du Rhône 1

**SIERRE** Restaurant DSR, place de la Gare

**RENENS** Restaurant DSR, place de la Gare 7

Pour les machines cartonnage et reliure,  
adressez-vous à la fabrique de machines



## Jos. Hunkeler 4806 Wikon

cisailles à carton - massicots - presses  
grand choix

## AURORE

**ECOLE  
D'INSTITUTRICES  
de jardinières d'enfants**  
Fondée en 1926



**PRÉPARE** aux carrières éducatives  
**ENSEIGNE** pédagogie et psychologie  
**APPLIQUE** les connaissances acquises dans  
ses classes enfantines et prépara-  
toires.

**Dir. Mme et Mlle LOWIS**  
ex-prof. Ecole normale, diplômées Université

Rue Aurore 1, Lausanne - Téléphone 23 83 77

# un puzzle ou une plume-réservoir ?

Lorsqu'une plume à réservoir pour écoliers est démontable, elle risque de couler, de faire des taches, les réparations sont plus nombreuses et, pour finir, l'aventure coûte cher.

D'aucuns prétendent que les stylos doivent être démontables. La marque suisse ALPHA, elle, répond **qu'un stylo utilisé par les écoliers doit faire bloc.**

## POURQUOI ?

Tout simplement parce que les enfants démontent tout ce qui est démontable, et même ce qui ne l'est pas.

Les enfants sont « bricoleurs » de nature et c'est un bien, en soi.



Mais une plume à réservoir, quand on la démonte, risque de faire des taches et si on ne la remonte pas très bien, ou bien elle coule, ou bien elle n'écrit plus.

**ALPHA n'a jamais suivi cette mode** qui consiste à confondre une plume à réservoir avec un puzzle.

## ALPHA est un stylo mono-bloc

Les élèves, grâce à ce principe, ne peuvent faire qu'une chose avec la plume à réservoir ALPHA : écrire.

C'est la raison pour laquelle la plume à réservoir ALPHA donne satisfaction partout.

En plus de cela : c'est une marque suisse — ALPHA s.a., case postale, 1000 Lausanne 7.

# COURS DE PSYCHOSOMATIQUE

6 leçons par correspondance - livres compris - Fr. 36.—

**Pour vous aider à vivre en bonne santé, nous vous proposons un cours de base aussi simple que passionnant.**

## Vous recevrez :

- deux petits ouvrages où sont condensés clairement les principes fondamentaux et les applications essentielles de l'hygiène psychosomatique ;
- six séries de questions où vous choisirez parmi les réponses proposées celles qui conviennent. Vous n'aurez en plus que quelques remarques à rédiger ;
- nos corrections, commentaires et renseignements par retour du courrier ;
- une attestation de fin de cours.

INSTITUT DE PSYCHOSOMATIQUE NATURELLE, 1, PLACE DE LA RIPONNE, 1005 LAUSANNE

- ▶ Je désire suivre le cours d'hygiène psychosomatique.
- ▶ Veuillez m'envoyer contre remboursement les livres et questionnaires.
- ▶ Veuillez m'envoyer gratuitement la liste des livres recommandés par l'Institut.

Nom	Prénom
Rue et N°	Localité et N°
Date	Signature

6 Bibliothèque  
Nationale Suisse  
3000 BERN E

J.A.  
Montreux 1